

FANJEAUX....

Bulletin d'informations municipales

N° 61 Novembre 2015

Le Mot du Maire

«Nous sommes forcés de reconnaître que notre volonté commune « Fanjeaux, village agréable à vivre » devient de plus en plus difficile à constater au quotidien.

Effectivement, des problèmes récurrents de voisinage, de chiens divagant, de chats errant, de stationnements gênant la circulation, de certaines personnes arrogantes et agressives au moindre rappel à l'ordre, ... tout cela nuit à la qualité de vie que chacun est en droit d'attendre. Personnellement, depuis quelques mois, la majeure partie de mon temps passé en Mairie est destinée à régler ou plutôt à essayer de régler tous ces problèmes. Cela est dommage car des dossiers bien plus importants pour la commune prennent du retard et ne peuvent être traités en temps voulu. Faudra-t-il à l'avenir que la fonction de maire occupe un temps plein ? qui sera alors prêt à abandonner son métier, parfois même ses loisirs, pour se consacrer exclusivement à la collectivité ? ou bien créer une police municipale qui sera habilitée à verbaliser tout manquement au respect des règles et lois de notre pays, sachant bien que cela viendra alourdir considérablement notre budget communal.

Les choix faits en commune, n'en déplaise à certains, sont guidés exclusivement par l'intérêt général et j'en assume l'entière responsabilité.

Pour terminer sur une note plus optimiste, je tiens à souligner qu'une très large majorité des Fanjuvéennes et des Fanjuvéens, respectueux de leur cadre de vie, partagent avec moi ce bien vivre ensemble que nous voulons absolument préserver.

En attendant de vous retrouver le dimanche 10 janvier lors de la cérémonie des vœux de la municipalité, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année».

Denis JUIN



La rentrée 2015-2016 s'est déroulée dans de bonnes conditions pour les quatre vingt huit élèves du primaire et de la maternelle scolarisés à Fanjeaux. Marie Lambijou, assure la direction de l'établissement et la classe de CP, elle est secondée (en décharge) par Blandine Guiraud. Deux nouvelles institutrices font leur arrivée à l'école, Aurore Fuster et Caroline Roques pour les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2, Martine Zagonel, assistée de Nathalie Mirailles aide maternelle, reste fidèle auprès des plus petits de maternelle, Valérie Vergé est quant à elle assistante de vie scolaire.

Denis Juin, maire, Françoise Paraire, adjointe, Laurette Cayla et Sylvia Laval, conseillères municipales, sont venus s'assurer que les conditions matérielles étaient réunies pour que les enfants travaillent au mieux et souhaiter une bonne année scolaire à tous.

AU FIL DES CONSEILS

Principales décisions prises en conseil municipal (le registre des délibérations est consultable en mairie).

18 Mai

Signature d'une convention avec le groupe Ecofinance, afin d'optimiser les bases fiscales de la commune.

Signature d'un avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du centre bourg pour un montant de 19.166 € HT (la part de l'enveloppe financière affectée aux travaux de la première phase est de 259.000 € HT).

Signature des contrats de travail afin d'assurer l'ouverture de l'exposition de la maison Gramont durant les mois d'été.

Informations

Le contrat de Kalifa Mahmoud qui remplace Pierre Rosique en congé maladie, a été prolongé jusqu'au 6 juin. Ce contrat sera maintenu à mi-temps jusqu'au 31 août, afin que les employés puissent prendre leurs congés d'été, ce qui évitera à l'équipe technique de faire des heures supplémentaires.

L'entreprise les Charpentiers du Lauragais a été consultée au sujet de problèmes d'infiltration provenant du toit de l'église.

Réunion au CAUE (Conseil d'architecture, urbanisme et environnement) sur l'accessibilité «handicap» des bâtiments publics.

Réunion avec les Bâtiments de France et le Cabinet Patrimoine et Tourisme chargé du projet touristique de la Communauté de communes sur Fanjeaux.

Fête de la musique : Le choix du conseil municipal s'est porté sur la représentation d'une clé réalisée par Cyrille Quérol. Elle sera accrochée chaque année dans le quartier organisateur.

20 Juillet

Renouvellement de la demande de subvention pour la réhabilitation du réservoir du Roucatel auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau.

Choix des entreprises pour les travaux de la résidence Aulard : toiture Entreprise Bourrel et façade Aversenc.

Informations et travaux en cours :

La Région a attribué une subvention pour les travaux (première tranche) du Centre bourg d'un montant de 73.000 €. Compte tenu des subventions déjà attribuées par le Département (87.000 €) et l'Etat (73.000 €), le montant à la charge de la commune sera de 58.600 €.

Suite à la proposition de la communauté de communes qui souhaite mutualiser certains services dont la gestion des mandats et de la paie, il a été répondu que notre commune

15 juin

Locations à M. Bruno Batel et Mme Françoise Canaby-Najim de locaux faisant partie de la maison Gramont pour la période allant du 15 juin au 30 septembre 2015.

Suite à l'appel à concurrence lancé pour la réalisation des travaux de réhabilitation de la résidence Aulard, l'entreprise Alzone menuiserie a été retenue pour le lot menuiserie pour un montant de 5.068 € H.T.

Informations

Un relevé topographique des rues (pour le projet du centre bourg) et du cimetière (en vue d'en établir le plan) a été réalisé.

Mise en place de l'Ad'AP (Agenda d'accessibilité programmée) obligatoire pour les bâtiments publics avec les services de la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer).

Monsieur le Maire remercie toutes les personnes qui ont participé à la préparation de la fête de la musique du 7 juin, ainsi que les habitants de l'Avenue de la Gare et du chemin des Fontanelles pour leur implication.



n'était pas intéressée. En effet, le personnel administratif en place réalise ces tâches et ce service engendrerait un coût supplémentaire pour la commune puisque qu'il serait facturé par la CCPLM.

Participation aux réunions et informations :

A la suite du forum citoyen, une réunion a eu lieu sur la mutualisation des services. Après étude pour l'achat groupé du fioul de chauffage, il s'avère que la baisse de coût n'est pas intéressante.

Demande de devis auprès de plusieurs entreprises pour la réfection de la voirie :

Chemin du Tram - Chemin du transformateur - abords salle polyvalente - Rue Juiverie - Chemin d'accès au stade - Montée du Seignadou - Rue Saint Domenge - Rue de l'Eglise.

1er septembre

En début de séance, le conseil municipal a observé une minute de silence en hommage à Jacques Cambolive, député maire de Bram, conseiller général et président de la communauté de communes.

L'entreprise Robert de Pomas a été retenue pour réaliser les travaux de rénovation de l'éclairage public dans la traversée du village (Route de Mirepoix), pour un montant de 23.820 € H.T.

La commune est invitée à participer à la commission d'attribution des logements du nouveau lotissement Pomme Rose le 7 septembre 2015.

Compte tenu de l'effectif de la classe GS CP (28 élèves), Isabelle Vacquin a été embauchée afin de remplacer Fati Lucaroni, Atsem (agent technique spécialisé des écoles maternelles) en formation CAP petite enfance, jusqu'aux vacances de Toussaint.

17 septembre

Décision d'acquérir par voie de préemption un bien 5 Place du Treil et un garage, appartenant à Mme Lacassagne, au prix de 45 000 €.

Décision de participer à compter du 1er janvier 2016 à la couverture prévoyance et /ou santé des agents de la commune. La participation est modulée à 40 €, en fonction du nombre d'heures effectuées par chaque agent.

Informations et travaux en cours

Les travaux d'entretien de la sacristie vont démarrer d'ici la fin de l'année.

Maison Gramont : les aménagements de l'été ont été réalisés sous couverts de l'association Arts et Culture. M. Lacoste, architecte, propriétaire dans notre commune, a réalisé gracieusement une étude pour la sécurisation de l'une des cours intérieures de ce bâtiment.

A la suite de la commission voirie de la CCPLM, certains chemins ne pourront pas être repris en totalité, mais seulement sur les portions les plus abîmées.

20 octobre

Parmi les délibérations

- Décision de confier la révision du PLU (Plan local d'urbanisme) de la commune au bureau URBADOC, Ingénieurs conseils, à Toulouse. La Loi rend obligatoire la mise en conformité des PLU avec les dispositions de la loi Grenelle II au plus tard le 1er janvier 2017.

- Demande de subvention pour les travaux du centre bourg 2ème tranche auprès du Département, de la Région et de l'Etat.

- Demande de subvention auprès du Département pour les travaux à réaliser sur divers bâtiments communaux, (restauration du lavoir, remplacement de portes à l'école, mise aux normes maison Gramont).

- Décision de retenir l'entreprise COLAS pour réaliser les travaux de voirie suivants :

- Rue Juiverie 8.810 € HT
- Montée du Seignadou 14.550 € HT
- Emplois partiels 3.100 € HT
- Chemin du Transformateur 5.000 € HT

Informations et travaux en cours

M. Jean-Jacques SALAVY, Inspecteur principal des finances publiques, remplace Jean-Marc Estrem à la perception de Bram.

La commune prendra en charge le transport des élèves de l'école à la piscine de Mirepoix pour un montant de 1.100 €.

Lotissement Pomme Rose

Après avoir consulté les citoyens par le biais de «Publi Fanjeaux (voir page 5), la municipalité a arrêté le choix des noms de rues pour le lotissement Pomme Rose :

[Rue de la Font Picou](#)

[Rue de la Piboulette](#)

[Rue de Gatagé.](#)

Des noms de lieux-dits ou de ruisseaux de notre territoire communal.

Dès la fin du mois de novembre, elles accueilleront leurs premiers habitants.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain.

Le recensement de la population se déroulera pour notre commune du 21 janvier au 20 février 2016.

Il permet de connaître le nombre d'habitants dans la commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget de la commune.

C'est simple :

Un agent recenseur recruté par la mairie vous remettra un questionnaire papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

CENTRE BOURG

Les appels d'offres aux entreprises sont en cours.

Les travaux de la première tranche de la voirie du centre bourg (Rue de la Porte du Marché, Place des Halles, Rue du Bourguet Nau, Rue Courtine Amiel jusqu'à la mairie) seront engagés dès le début de l'année 2016.

Il faudra faire preuve de patience pour les riverains et les usagers de la Poste et de la Mairie. Mais elle sera vite récompensée, les travaux seront terminés avant le début de l'été.

Fête de musique : organisée par un quartier

Les quartiers de la Gare et des Fontanelles se sont associés pour inviter, à l'initiative d'une commission municipale, toute la population, à partager une journée festive autour de leur quartier.

Tentes et tables ont été dressées à l'aire de jeu. La Banda de Pamiers et les grillades ont fait passer une excellente journée aux quelques 250 convives.

En fin de journée, la «roue de la fortune» a désigné le quartier des Pouzes organisateur 2016.



La commune a obtenu un prix spécial d'encouragement au concours «Aude fleurie» pour la gestion des plantations.



Le jury a apprécié la démarche de la commune dans l'aménagement et la gestion durable des espaces verts, tels la rue des Fargues et le talus au-dessus de l'école, le pourtour du monument aux Morts.

L'expérimentation des plantations méditerranéennes paillées au cimetière, l'entretien des espaces verts et les soins apportés à la propreté du village ont été remarqués.

Des encouragements, mais encore de gros efforts à faire pour répondre aux orientations Zéro produits phytosanitaires à l'horizon 2017 pour les communes et en 2020 pour les particuliers.

Parmi les suggestions du jury :

L'organisation d'un concours communal pour inciter nos habitants à fleurir leur devant de porte ou leur jardin visible de l'espace public.

Le fleurissement du village, l'entretien porté aux plantes doivent devenir l'affaire de tous.

Et toujours rendez-vous le vendredi matin à 10 heures à la mairie pour tous ceux et celles qui veulent s'impliquer dans l'embellissement du village et de notre cadre de vie.

Location des salles municipales

Salle polyvalente

100 € pour les particuliers domiciliés à Fanjeaux.

150 € pour les particuliers et les associations extérieurs au village.

À la réservation, deux chèques de caution seront réclamés à tous les particuliers et aux associations extérieures au village :

- L'un d'un montant de 300 € afin de couvrir, tout ou partie des éventuelles dégradations.

- L'autre de 150 € afin de couvrir le nettoyage non fait.

Autres salles municipales

20 € pour les particuliers domiciliés à Fanjeaux.

45 € pour les particuliers et les associations extérieurs au village.

Pour toutes les salles, en période de chauffage, (1er octobre - 30 avril), supplément de 20 €.

Une convention et le règlement intérieur doivent être signés à la réservation. A la remise des clefs, l'état des lieux sera signé conjointement par l'emprunteur et un représentant de la mairie.

Que ce soit la salle polyvalente ou les autres salles de réunion, il est devenu nécessaire, avec les associations, d'en établir le calendrier d'occupation.

Une salle polyvalente bien occupée

Lundi : Gymnastique adultes

Mardi : Gymnastique école, Atelier santé-équilibre sénior

Mercredi : Gymnastique enfants

Jeudi : Yoga le matin, Tennis enfant (par mauvais temps) et Badminton en soirée

Vendredi : Répétitions de danses Familles Rurales, Concours de belote

Samedi : Répétitions de danses Familles Rurales.

Et pour toutes les manifestations occasionnelles, comme les collectes de sang trois fois par an, le Téléthon, le Réveillon de la Saint-Sylvestre, les repas du 3ème Age, ... La liste est longue.

Caissettes jaunes

A partir de janvier, tout ce qui est en verre ne sera plus collecté dans les caissettes jaunes. Il faudra déposer, bouteilles et bocaux... dans des containers spéciaux. Il y en a un entre le cimetière et la salle polyvalente, un sur l'avenue de la Gare, un autre doit être installé sur le parking de la route de Mirepoix.

Radiographies usagées

S'il est conseillé de garder ses radiographies, il est possible pour celles qui sont à détruire de les amener à la déchetterie de Castelnaudary ou de Bram.

Présence Verte

Pour répondre aux besoins des seniors qui souhaitent se sentir en sécurité en tous lieux et rester autonomes en toute situation aussi longtemps que possible. Présence Verte, lance deux nouvelles offres de télé assistance, sécurisation à domicile et sécurisation par géolocalisation. De nombreuses options complètent les services qui facilitent la vie au quotidien.

Soutenu par le Département et la MSA, leader et pionnier de la Téléassistance, Présence Verte est le partenaire privilégié des personnes depuis plus de 30 ans.

Vers une mutuelle santé communale ?

Les commissions citoyennes ont «planché» sur les mutuelles.

Une mutuelle communale : des conditions tarifaires négociées avec à la clef des économies sur les cotisations pour un même niveau de prestations,

Vous avez déjà une mutuelle ou vous pensez que vous payez beaucoup pour des remboursements de plus en plus faibles, **vous n'avez pas de mutuelle** : **un questionnaire simple est à retirer ou à remplir à la mairie.**

En fonction du nombre de réponses, la faisabilité de la mise en place d'une mutuelle communale sera étudiée.

Les renseignements fournis ne serviront qu'à cette étude et resteront confidentiels.

Comment s'informer ou être informé à Fanjeaux ?

PubliFanjeaux : Les informations municipales importantes de la commune **vous seront envoyées par mail** si vous communiquez votre adresse courriel à la mairie : pas d'inquiétude : ELLE RESTERA CONFIDENTIELLE.

Site internet : Fanjeaux.fr : Une foule de renseignements y sont à portée de clic, n'hésitez pas à le consulter. L'agenda vous informe sur tous les événements programmés dans notre commune.

ET... si vous pensez à un oubli ou voyez une erreur, n'hésitez pas à en informer la mairie.

Page Facebook «Cité médiévale Fanjeaux». Elle retrace en particulier les principaux événements associatifs

A PROPOS DES ANIMAUX ERRANTS

Chats - Chiens...

Le problème posé par les chats errants dans le village a pris une telle ampleur que nous devons dès à présent prendre les mesures qui s'imposent afin d'atténuer les désagréments causés.

Voici quelques règles à respecter afin de limiter la prolifération :

Prendre soin d'un groupe de chats errants va générer des contraintes évidentes et des obligations.

Le Règlement sanitaire départemental interdit de nourrir les chats errants sur la voie publique et d'attirer les animaux aux abords des habitations et/ou de jeter de la nourriture pour attirer chats et pigeons.

Si vous choisissez de nourrir des chats errants, vous devez les faire stériliser.

L'un ne va pas sans l'autre et ce n'est pas négociable. Il ne s'agit pas de se dire « Je le ferai plus tard » car, dans ce cas « plus tard » sera sans doute « trop tard ».

En moyenne, une chatte errante a, entre 1 et 2 portées par an qui donneront à chaque fois 3 ou 4 chatons qui seront capables de se reproduire dès l'âge de 6-7 mois. En l'espace de 2 à 3 ans, nous voilà littéralement débordés par le nombre.

Il y a quelques semaines, une personne a déposé devant la porte de la mairie, des chats noyés (prenant soin de les sortir du sac poubelle qui avait servi à les transporter, incognito, bien sûr). Cet acte a été signalé à la Gendarmerie. Ce geste inadmissible, ne résout en aucun cas le problème posé par les chats errants.

L'association « Les Vagabonds du Lauragais » propose des tarifs préférentiels aux habitants des communes mettant en place une opération de stérilisation, en partenariat avec des vétérinaires de la région.

Vous pouvez contacter cette association au 04.68.23.46.05 ou 06.09.86.74.88 afin d'avoir toutes les informations nécessaires.

Pour les chats errants, des bons de stérilisation seront disponibles en mairie.



PARMI LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

La Maison Gramont

Entre l'église et les Halles, la «Maison Gramont» a été au centre des animations du vieux village. Chacun cette année a pu y trouver plaisir à son goût.

Les trésors d'enluminures en terre d'Aude, exposition mise à disposition par les Archives départementales retraçait les riches heures des manuscrits médiévaux.

Dans les salles «Elisabeth Garcin», une dizaine d'artistes peintres et sculpteurs contemporains présentaient leurs oeuvres. Artistes connus et reconnus, ils sont venus par amitié pour le village et pour l'association Arts et culture qui pilotait l'évènement.

Pour franchir l'espace temps entre le Moyen Age et le monde d'aujourd'hui, un trait d'union, presque une légende, le «Train à vapeur de l'Aude» exposition mise à disposition par le CAUE, (Conseil d'architecture et d'urbanisme du département) retraçait l'histoire d'un moyen de locomotion dont certains se souviennent encore. La gare de Fanjeaux a disparu, mais l'Avenue de la Gare en garde la mémoire.

La buvette de Fanou et la brocante de Bruno ajoutaient à l'animation de cette «maison».

Expositions également au [Hang'Art 119](#) et [le chemin de photos](#) qui font découvrir des lieux insolites et les villages environnants.

[Les colloques de Fanjeaux](#) ont été marqués par la présentation du 50ème «cahier de Fanjeaux». Depuis un-demi siècle des historiens et des chercheurs se réunissent dans notre village pour traiter d'un sujet en rapport avec le Moyen-Age. Les cahiers de Fanjeaux sont présents dans de nombreuses bibliothèques du monde entier. Fanjeaux est connu aussi au travers de ces publications scientifiques.

[Le 13 juillet](#), repas champêtre et bal populaire. La place du Treil était en fête pour célébrer la fête nationale.

Le 20 juillet [Marché de producteurs de pays](#) et le festival de rues : [Festi-Fanjeaux](#) ont marqué une belle journée, autant pour les habitants que pour les touristes.

[Concert](#) (Indara, chœur d'hommes basques, Taquilé group), [Chorale](#) (La Malepère), [Théâtre](#) (En attendant Godot), [Spectacle](#) (La Passion cathare) ont animé les soirées estivales.

La fête locale des 13, 14, 15, 16 et 17 août n'a pas manqué de rassembler familles et amis. Bals, foot, pétanque, jeux d'enfants, repas..., les associations de Fanjeaux ont assuré tout au long de ces journées.

La foire était, cette année, le même jour que le défilé historico-religieux de la société de Secours mutuel Saint-Roch, dimanche et 16 août obligent. Et en point final de ces journées, l'auberge espagnole où chacun partage son repas dans le jardin de la salle polyvalente;



La chorale La Malepère à l'église

La foire du 16 août, un succès fou cette année encore

De quoi satisfaire tous les bénévoles qui la font vivre, le jour J pour certains et depuis de longs mois pour d'autres.

Contactez les exposants, organisez un marché des artisans, vide grenier, marché gourmand, prévoyez les animations, la demande de la persévérance et souvent de la diplomatie, quand il faut distribuer les emplacements. Les grincheux, quelquefois du village, se reconnaîtront.

Vous avez affaire à des bénévoles
Ne les découragez pas !



Forum des associations

Un rendez-vous indispensable avec les associations

Qu'elles soient à dominante sportive, culturelle ou citoyenne, les associations témoignent de la vitalité de la commune.

Le samedi 12 septembre était date à retenir pour bien débiter la saison 2015 - 2016 et rencontrer les responsables associatifs. Se documenter, s'inscrire ou se proposer à renforcer le rang des bénévoles étaient le but de la matinée pour que Fanjeaux reste à la hauteur de sa réputation de village animé quelle que soit la saison.

Commerce

Les 20 ans de Corinne et Philippe au Café des Arts

Juillet 1995 - juillet 2015, vingt ans de présence aux côtés des fanjuvéens, un anniversaire à la tête du café des Arts, qu'il leur convenait de fêter avec leurs amis et clients.

Sur le marché du samedi matin :

« Les Nems de Villepinte »

Un nouvel étal sur le marché : Khambeui et Thao originaires du Laos et du Vietnam vous proposent tout un assortiment de délicieux plats cuisinés. Nems, raviolis frits, rouleaux de printemps, salades, riz divers, viandes... De quoi se mettre les pieds sous la table en rentrant du marché ou d'avoir le repas familial du dimanche déjà prêt. De l'exotisme sans sortir de chez soi, ensuite baguettes ou fourchettes à vous de choisir !



RUE, PLACE, QUARTIER, d'où viennent les noms ?

TREIL/ treilh, trelh, truelh, du latin trulhum, pressoir à huile = pressoir.

Le treil était dans nos pays un pressoir à vendanges... Ces pressoirs étaient le plus souvent mobiles ; on les installait dans un espace relativement libre, notamment dans une place ou au croisement de rues. Souvent, ils étaient loués par contrat passé chez le notaire.

Aux environs de 1581, deux habitants de Fanjeaux (Fanjaus) louent un pressoir à raisins pour une période s'étendant du 27 août (date du contrat intervenu chez le notaire : fonds G. Boyer) à la fête de la Toussaint avec ses accessoires : deux barres, une cornue (moustadouro), une barriole (un barril), une pelle, une fourche de fer, une piquette de fer...

TENDA : Etendoir, séchoir, de draps (il s'agit là des tissus de laine tissés par les petits artisans de nos villages ou villes : les tissières). Dans un certain nombre de villes, un des quartiers urbains portait ce nom : Carcassonne Fanjeaux*, Pexiora ...

** A Fanjeaux il le porte encore !*

(D'après Paul Cayla, Dictionnaire des institutions, des coutumes et de la langue en usage dans quelques pays du Languedoc de 1535 à 1648).

L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

«Au Cœur des Collines Cathares»

Un nouveau guide touristique de la communauté de communes Piège-Lauragais-Malepère a été édité, élément précieux pour tous ceux qui souhaitent découvrir notre territoire, mais aussi pour les habitants qui souvent ignorent les richesses qui les entourent.

Juillet et août ont été riches et animés. Chaque semaine, dégustation de vins et produits locaux, promenade VTT commentée le long du Canal du Midi, visites guidées des villages, goûters à la ferme, balades vigneronnes.

Sophie Chasseriaud, directrice, Hubert Combes et Audrey Jammes, conseillers en séjours assistés par Yves Guallar pour la saison, accueillent les touristes tous les jours.

RANDONNÉE DÉPARTEMENTALE

Le Comité de l'Aude de randonnée pédestre a organisé sa fête annuelle à Fanjeaux en partenariat avec la mairie, la communauté de communes Piège-Lauragais-Malepère, les clubs affiliés, les Passejaires de Villasavary, les Lacets défaits de Montréal. A ce rendez-vous 224 marcheurs se sont répartis sur les quatre circuits balisés entre Fanjeaux, Fenouillet-du-Razès, Brézillac, Lasserre-de-Prouilhe.

Le matin, un stand tenu par la fédération française de gymnastique volontaire assurait l'accueil, expliquant au passage, les bienfaits de la gymnastique pour adultes, et invitant les sportifs d'un jour ou plus aguerris à pratiquer une activité de détente bénéfique à tous.

André Viola, président du Conseil départemental, est venu honorer de sa présence une manifestation consacrée à l'élan sportif.

L'EHPAD (Maison de retraite) Jean Loubès

Les enfants de l'école de Fanjeaux sont venus fêter la fin de l'année scolaire avec les résidents de la maison de retraite. Pour cette journée, tous ont participé à différents jeux d'agilité et de mémoire. Pour le repas, l'ensemble des résidents, des enfants et du personnel ont savouré la l'excellente paëlla de Vincent, le cuisinier. Dès septembre les rencontres reprendront pour le bonheur de tous.



LES ASSOCIATIONS DE FANJEAUX

Amicale des Donneurs de Sang - François CABRITA
3 collectes de sang par an

Amicale du Troisième Age - André BOUTET
Voyages, journée ou semaine, repas animés

Amis des chemins de Saint-Jacques en Terre d'Aude
Francis CASSIGNOL
Randonnées et animations culturelles liées au «chemin»

Anciens Combattants - Marcel VIALARET
Manifestations du souvenir, 19 mars, 8 mai, 11 novembre

Arts et culture - Jacques LAVEISSIERE
Expositions et animations culturelles

Boule Fanjuvéenne (La) - François PASSEMAR
Concours de pétanque chaque vendredi en été

Boulégaïres (Les) - Véronique CALMET
Animations liées à la maison de retraite de Fanjeaux

Carré d'As - Stéphanie VIOLA
Concours de belote le vendredi, en automne et en hiver

Centre d'Études Historiques - Françoise PARAIRE
Colloque d'histoire médiévale en juillet

Club des jeunes - Christophe JUIN
Animation de la maison des jeunes

Comité des Fêtes - Christophe AVERSENC
Fêtes du 7 mai, 13 juillet, locale du 15 août, réveillon

Comité jumelage Fanjeaux-Caleruega - Pierre RIO
Echanges et rencontres avec les habitants de Caleruega

Coopérative scolaire - Marie LAMBIJOU
Activités liées à l'école

Étoile Sportive Fanjeaux-La Piège (foot) - Jean CASTEL
équipes d'adultes, enfants et adolescents

Familles Rurales - Pierrette BEZIAT-BOUICHOU
Petite enfance, soutien scolaire, animations familiales

Fanjuvéenne La (gymnastique) - Guy LOUIS
Gymnastique enfants, Gym volontaire adultes

Les Arts ont dit - Didier CHARRIER
Concerts et festival de rues (FestiFanjeaux) en juillet

Parents d'élèves - Cyrille QUEROL
Soutien aux animations en collaboration avec l'école

Société de Chasse - Philippe DELPECH

Société de Secours Mutuel Saint-Roch - Nicolas JOVER
défilé-procession le 16 août

De Soie d'or et d'argent - Françoise JOVER
broderies, dentelles, tricots, tapisseries : les arts du fil

Tennis Club Lauragais - Grégory CAZENAVE
Cours de tennis pour enfant, (adultes à Bram)

Yoga (JIOTI) - Sandrine DELBOULBES
Séances de yoga chaque jeudi matin



*Des filles sur le stade le 15 août
De bien jolies recrues pour le tournoi de football de
la fête locale et... pourtant toujours pas d'équipe de
féminines à Fanjeaux !*



BULLETIN MUNICIPAL

3 publications annuelles

Janvier

Mai-juin

Octobre-novembre

Il n'a pour but que de retracer la vie municipale.

Les rédacteurs se tiennent à votre disposition, pour toutes
remarques, suggestions d'articles...

Ont collaboré à ce numéro :

Françoise Paraire, Laurette Cayla-Boucharel, Eva Marty,
Janine Cassignol pour l'encart historique.

Imprimé par nos soins



MAIRIE

2 rue Courtine Amiel

11270 Fanjeaux

04 68 24 70 01

www.fanjeaux.fr

N° D'URGENCE

SAMU : 15

POLICE : 17

GENDARMERIE : 04 68 76 10 17

POMPIERS : 18 - (112 depuis un portable)